

REPONSE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU GERS A LA CONSULTATION S3RENR

Rappel :

Le précédent S3RENR prévoyait sur le Gers 111 MW de capacité réservée pour la période 2013-2020. A la sortie de cette période nous constatons 208 MW de production en service et en projets (180 MW sont produits et 18 MW sont en file d'attente).

Le S3RENR a permis de mettre en œuvre 57 MW, les 151 autres MW eux provenaient de la capacité naturelle d'injection des réseaux gersois.

On peut donc affirmer que la capacité naturelle d'injection des réseaux gersois et en partie épuisée et qu'il conviendra donc d'obtenir dans le nouveau S3RENR des capacités réservées importantes pour développer les ENR. On peut aussi faire le constat que globalement les producteurs gersois ont participé à la quote-part S3RENR pour un volume de production plus important que le volume de production qui a bénéficié du S3RENR.

Projet de S3RENR présenté par RTE le 11/2/2021 :

Il concerne une capacité réservée de 400 MW pour 10 ans. Le Gers se place en volume de capacité réservée en 9ième position sur la région Occitanie avec un volume très proche du Tarn et du Tarn et Garonne mais loin derrière des départements très peuplés ou très venteux comme l'Aude 950 MW, la Haute Garonne 860 MW ou l'Aveyron 860 MW et enfin l'Hérault 800 MW.

Il faut remarquer que nous n'avons ni les infrastructures existantes permettant d'évacuer des gros volumes d'énergie vers la métropole la plus proche, ni des capacités éoliennes permettant de justifier de très gros projets de dizaines de MW.

Le volume de 400 MW est donc considéré comme cohérent aux regards de notre gisement et des infrastructures départementales.

Pour atteindre cet objectif au regard des gisements qui seront exploités et qui ont été déclarés, il faudra réaliser les travaux suivants pour adapter la structure :

- 45 km de réseau HTB à renforcer
- 23 km de liaisons souterraines à construire
- 3 Transformateurs HTB/HTA neufs
- 7 augmentations de capacité de transformation HTB/HTA

Ces travaux sont répartis sur un axe Condom Miélan et Auch Semezies Cachan.

Le sujet de Masseube :

Une zone gersoise restera fragile dans les capacités d'accueil de renouvelable, c'est le secteur de Masseube qui souffre cruellement d'absence de desserte en 63 000 V et de poste HTB/HTA. RTE semble considérer que l'ouvrage existant étant dans le champ concédé à ENEDIS, c'est à ENEDIS d'assurer autant que possible l'accueil des renouvelables sur ses ouvrages existants. Il est fort probable que l'action menée sera au niveau de bouclage HTA par des renforts depuis Boulogne sur Gesse. Mais

cela restera très limité, c'est pourquoi il y a peu ou pas de projet important qui se déclare dans ce périmètre. Il faudra toutefois rester très attentif à cette situation car la retenue collinaire de Saint Blancard pourrait aiguïser des appétits importants de la part des producteurs en photovoltaïque flottant si la CACG décide d'ouvrir ses lacs à la production.

La quotepart :

La quotepart du dernier S3RENR était de 73.45 k euros/MW sur Midi Pyrénées, Elle était assez élevée en comparaison d'autres régions du sud de la France. Celle qui devrait être retenue pour la région Occitanie serait de 66.6 k euros/MW.

Il faut voir en ce chiffre plusieurs lectures :

- C'est un compromis entre la quotepart de Midi-Pyrénées et celle de Languedoc Roussillon.
- On a cherché à rationaliser les investissements pour maîtriser celle-ci
- Le S3RENR ne prévoit probablement plus dans sa dernière mouture certains investissements très lourds pour l'éolien au regard des problèmes d'acceptabilité des territoires
- Son montant ne devrait pas être un obstacle au développement des ENR dans le Gers

Conclusion :

Ce S3RENR semble avoir corrigé certains excès constatés dans le précédent exercice et paraît plus juste territorialement. Il permettra de développer 400MW de projet par an sur 10 ans dans le Gers. La réalisation de cet objectif triplera à l'horizon 2030 la production d'ENR dans le Gers et améliorera la desserte HTB de notre département sur les points mécanique et électrique. Le SDEG formule un favorable à la consultation, tout en demandant à RTE de porter une réflexion commune avec ENEDIS pour solutionner le secteur de Masseube.